

# RAPPORT ANNUEL - PROGRAMMES COMMERCIAUX

## DOSSIER : R-4122-2020

### FERMETURE DES LIVRES 2019 (PHASE 2)

#### MISE EN CONTEXTE

Dans sa décision D-2016-014<sup>1</sup>, la Régie a autorisé les trois programmes commerciaux suivants à titre de projets pilotes pour une durée de deux ans :

- Programme dédié aux immeubles multilogements;
- Programme dédié à la diversification de l'utilisation du gaz naturel dans le secteur résidentiel;
- Programme dédié à la diversification de l'utilisation du gaz naturel dans le secteur commercial.

Dans les décisions D-2017-133 et D-2018-175<sup>2</sup>, la Régie autorisait la reconduction de ces trois programmes commerciaux pour les années tarifaires 2018 ainsi que 2019 et 2020, respectivement.

De plus, la Régie a demandé à Gazifère de déposer un suivi à l'égard desdits programmes commerciaux dans le cadre des prochains dossiers de fermeture réglementaire, ce que l'entreprise a fait pour les années 2016, 2017 et 2018<sup>3</sup>.

Le présent document constitue donc le quatrième suivi relativement à ces trois programmes commerciaux<sup>4</sup>.

#### PROGRAMME DÉDIÉ AUX IMMEUBLES MULTIOGEMENTS

Ce programme est destiné aux entrepreneurs en construction et vise à offrir une aide financière équivalente au surcoût associé à l'installation des compteurs au sous-sol ou au rez-de-chaussée.

Dans sa décision D-2016-014<sup>5</sup>, la Régie identifie les critères du suivi qui doit être effectué par Gazifère pour ce programme :

---

<sup>1</sup> Dossier R-3924-2015, D-2016-014, pages 48 à 62.

<sup>2</sup> Dossier R-4003-2017, D-2017-133, pages 45 et 46; Dossier R-4032-2018, D-2018-175, pages 5 à 10.

<sup>3</sup> Dossier R-3924-2015, D-2016-014, pages 51 à 59, paragraphes 200, 229 et 240; Dossier R-4003-2017, B-0041, GI-7, Document 3 et D-2017-081, pages 42 et 43, paragraphes 142 et 144; Dossier R-4032-2018, B-0056, GI-14, Document 6; Dossier 4032-2018, B-0441, GI-60, Document 9 et D-2019-154, pages 43 et 44, paragraphes 173 et 185.

<sup>4</sup> Pour le programme dédié à la diversification de l'utilisation du gaz naturel dans le secteur commercial : les premiers participants à ce programme ont été comptabilisés en 2019. Ce faisant, Gazifère présente un premier suivi relativement à ce programme.

Original : 2020-06-23

« [...] Elle [la Régie] ordonne à Gazifère de déposer, dans le cadre de la fermeture réglementaire des livres, les suivis ci-après :

- **Pour chaque projet subventionné, un rapport sommaire indiquant les informations suivantes :**
  - la description du projet, soit le nombre d'étages et d'unités et, le cas échéant, les types et le nombre d'équipements et de sorties de gaz installés,
  - le montant d'aide offert,
  - les évaluations effectuées par l'entrepreneur de Gazifère et par l'installateur du promoteur,
  - l'analyse globale de la rentabilité,
  - l'analyse globale de l'impact tarifaire,
  - le détail des autres coûts associés au programme tels que, pour le démarchage, le financement, la contribution étalée, la promotion et l'évaluation de l'aide financière, le cas échéant;
  
- **Pour l'ensemble des subventions offertes par le programme commercial dédié aux multilogements :**
  - l'analyse globale de la rentabilité,
  - l'analyse globale de l'impact tarifaire. »

Dans sa décision D-2017-081<sup>6</sup>, la Régie précise les critères du suivi demandé à compter de la fermeture réglementaire des livres de l'année 2017:

« La Régie demande à Gazifère de poursuivre le suivi de ce programme et de le compléter, à compter du dossier de fermeture de l'année 2017, avec le dépôt des analyses financières complètes et détaillées pour chacun des immeubles, incluant notamment :

- les analyses complètes de rentabilité des projets individuellement en considérant les coûts réels et les volumes réels pour chacun des projets;
  
- les données relatives au volume réel moyen de consommation de gaz naturel des appartements possédant :
  - Uniquement un chauffe-eau,
  - Un chauffe-eau et un BBQ,
  - Un chauffe-eau, une cuisinière et un BBQ,
  - Un chauffe-eau, une cuisinière, un BBQ et un foyer,
  - Ou toute autre combinaison d'appareils;

---

<sup>5</sup> Dossier R-3924-2015, D-2016-014, pages 51 et 52, paragraphe 200.

<sup>6</sup> Dossier R-4003-2017, D-2017-081, page 42, paragraphe 142.

- *les constats de Gazifère, à partir des volumes moyens de consommation de gaz naturel des appartements portant sur la consommation de certains types d'appareils. »*

En 2019, aucun nouveau projet n'a été admis dans ce programme. Conséquemment, les tableaux qui suivent présentent une mise à jour des informations relatives aux projets réalisés en 2016.

Par ailleurs, afin d'obtenir des constats plus éclairés quant à la rentabilité de ces projets, Gazifère a effectué un sondage téléphonique auprès des occupants des deux immeubles participants. Ce sondage visait à en apprendre davantage sur les habitudes de consommation de ces occupants, à confirmer le type d'appareils alimentés au gaz naturel choisis par ceux-ci, ainsi que l'usage de ces appareils.<sup>7</sup>

Le sondage aura permis de constater que certaines données relatives au type d'appareil installé étaient erronées. Plusieurs unités ont donc été reclassées dans la bonne catégorie de combinaison d'équipements. Le sondage aura également permis d'obtenir des précisions additionnelles relativement à l'usage du gaz naturel par les résidents. Il a par exemple été possible de distinguer entre les clients qui utilisent leur ligne de gaz naturel (par exemple pour un BBQ ou une cuisinière) et ceux qui ne l'utilisent pas. Chaque unité résidentielle a donc pu être reclassée selon l'usage réel de gaz naturel qui y est fait.

Afin de peaufiner son analyse, Gazifère a effectué une vérification des volumes de consommation antérieurs, comptabilisés rétroactivement depuis 2016. Quelques irrégularités ont été trouvées<sup>8</sup>, et corrigées, ce qui explique que les consommations indiquées dans les tableaux ci-dessous ne concordent pas exactement avec celles déclarées dans les suivis antérieurs<sup>9</sup>. Les tableaux apparaissant aux pages 7 et 8 ont donc été actualisés en tenant compte de la catégorisation et des données de consommation corrigées.

---

<sup>7</sup> 15 occupants sur 24 ont répondu au sondage pour le 415 rue de l'Atmosphère et 18 occupants sur 24 ont répondu au sondage pour le 425 rue de l'Atmosphère. Les questions de ce sondage portaient sur la fréquence d'utilisation des appareils alimentés au gaz naturel ainsi que sur la composition des ménages.

<sup>8</sup> Par exemple, l'analyse de consommation de l'année 2017 comptait 11 mois de données de consommation alors que celle de l'année 2018 en regroupait 13. Cette incongruité s'explique par le fait que la lecture des compteurs du mois de décembre 2017 a eu lieu le 5 janvier 2018. La consommation de décembre 2017 s'est donc retrouvée dans les données de l'année 2018.

<sup>9</sup> Il est à noter qu'il n'est pas possible de connaître la consommation exacte d'un client entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre d'une année, puisque la lecture des compteurs a lieu quelques jours avant le début du cycle de facturation du client et que celui-ci n'est pas nécessairement du 1<sup>er</sup> au 31 de chaque mois. Chaque compte a donc été vérifié individuellement afin d'obtenir la consommation la plus précise possible du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre pour chacune des années visées par ce suivi. Par ailleurs, des estimations de consommation sont parfois effectuées lorsque la lecture des compteurs ne peut avoir lieu pour diverses raisons (ex. absence d'accès au compteur). Lorsqu'une telle situation survient au mois de décembre ou de janvier, il devient impossible de répartir avec exactitude la consommation réelle pour chacune des deux années (celle qui se termine versus celle qui débute). Une moyenne est donc calculée pour répartir la consommation entre les deux années, dans l'objectif de se rapprocher autant que possible des données de consommation réelles pour chacune de ces années.

Les analyses complètes de rentabilité sont présentées, pour leur part, aux pièces GI-11, Documents 10.1 et 10.2. Les coûts réels et les volumes réels corrigés, des années antérieures, soit 2016 (année 1), 2017 (année 2) et 2018 (année 3), ont été considérés dans la mise à jour de ces analyses, en plus des données concernant l'année 2019 (année 4).

### 415, rue de l'Atmosphère

<i>Année de réalisation du projet</i>	2016
<i>Description du projet</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– 4 étages, 6 logements/étage, pour un total de 24 logements;</li> <li>– 1 client commercial pour le chauffage de la rampe de stationnement extérieure, du garage et des espaces communs;</li> <li>– Installation d'un chauffe-eau sans réservoir dans chaque logement;</li> <li>– Installation de 19 lignes à gaz pour BBQ;</li> <li>– Installation de 1 ligne à gaz pour cuisinière;</li> <li>– Installation de 7 lignes à gaz pour foyer<sup>10</sup>;</li> </ul>
<i>Évaluations des coûts effectuées par l'entrepreneur de Gazifère et par l'installateur du promoteur</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– <u>Option 1</u> : compteurs au garage et lignes à gaz : 79 500 \$;</li> <li>– <u>Option 2</u> : compteurs aux étages et lignes à gaz : 61 500 \$;</li> <li>– Écart entre les deux options : 18 000 \$;</li> </ul>
<i>Montant d'aide financière octroyé</i>	– 8 024 \$, soit moins que le montant correspondant à l'écart entre les deux options;
<i>Analyse globale de rentabilité</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Voir la pièce GI-11, Document 10.1;</li> <li>– Pour les volumes associés aux clients résidentiels, les données de consommation réelle ont été utilisées pour les années 1 à 4;</li> <li>– Les volumes correspondant à l'année 4, soit 5 173 m<sup>3</sup>, ont été conservés pour les années 5 à 55, considérant qu'il s'agit d'une année de consommation complète sur une période de 12 mois;</li> <li>– Pour les volumes associés au client commercial, les données de consommation réelle ont été utilisées pour les années 1 à 4;</li> <li>– Les volumes correspondant à l'année 4, soit 9 263 m<sup>3</sup>, ont été conservés pour les années 5 à 55, considérant qu'il s'agit d'une année de consommation complète sur une période de 12 mois;</li> </ul>
<i>Analyse globale de l'impact tarifaire</i>	– Voir la pièce GI-11, Document 10.1;
<i>Détails des autres coûts</i>	– Aucun coût additionnel associé au démarchage, financement, contribution étalée, promotion ou évaluation de l'aide financière.

<sup>10</sup> Veuillez noter que les suivis antérieurs indiquaient six lignes à gaz alors qu'ils auraient dû faire mention de sept lignes à gaz.

### 425, rue de l'Atmosphère

<i>Année de réalisation du projet</i>	2016
<i>Description du projet</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– 4 étages, 6 logements/étage, pour un total de 24 logements.</li> <li>– 1 client commercial pour le chauffage de la rampe de stationnement extérieure, du garage et des espaces communs.</li> <li>– Installation d'un chauffe-eau sans réservoir dans chaque logement;</li> <li>– Installation de 24 lignes à gaz pour BBQ;</li> <li>– Installation de 11 lignes à gaz pour cuisinière;</li> <li>– Installation de 9 lignes à gaz pour foyer.</li> </ul>
<i>Évaluations des coûts effectuées par l'entrepreneur de Gazifère et par l'installateur du promoteur</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– <u>Option 1</u> : compteurs au garage et lignes à gaz : 79 500 \$;</li> <li>– <u>Option 2</u> : compteurs aux étages et lignes à gaz : 61 500 \$;</li> <li>– Écart entre les deux options : 18 000 \$;</li> </ul>
<i>Montant d'aide financière octroyé</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– 18 000 \$, soit l'équivalent de l'écart soumis par les entrepreneurs;</li> <li>– Plus 5 200 \$ d'aide financière additionnelle versée à l'entrepreneur pour l'installation de 5 foyers et de 17 lignes à gaz;</li> </ul>
<i>Analyse globale de rentabilité</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Voir la pièce GI-11, Document 10.2;</li> <li>– Pour les volumes associés aux clients résidentiels, les données de consommation réelle ont été utilisées pour les années 1 à 4;</li> <li>– Les volumes correspondant à l'année 4, soit 6 231 m<sup>3</sup>, ont été conservés pour les années 5 à 55, considérant qu'il s'agit d'une année de consommation complète sur une période de 12 mois;</li> <li>– Pour les volumes associés au client commercial, les données de consommation réelle ont été utilisées pour les années 1 à 4;</li> <li>– Les volumes correspondant à l'année 4, soit 12 392 m<sup>3</sup>, ont été conservés pour les années 5 à 55, considérant qu'il s'agit d'une année de consommation complète sur une période de 12 mois;</li> </ul>
<i>Analyse globale de l'impact tarifaire</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Voir la pièce GI-11, Document 10.2;</li> </ul>
<i>Détails des autres coûts</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Aucun coût additionnel associé au démarchage, financement, contribution étalée, promotion ou évaluation de l'aide financière.</li> </ul>

Les tableaux suivants présentent le volume réel moyen de consommation de gaz naturel pour l'année 2019, par immeuble d'habitation et par combinaison d'équipements installés<sup>11</sup>.

#### 415, rue de l'Atmosphère

Combinaison d'appareils	Nombre de clients	Consommation moyenne 2017	Consommation moyenne 2018	Consommation moyenne 2019
Chauffe-eau sans réservoir	12	96 m <sup>3</sup>	145 m <sup>3</sup>	163 m <sup>3</sup>
Chauffe-eau sans réservoir, foyer <sup>12</sup>	3	272 m <sup>3</sup>	277 m <sup>3</sup>	316 m <sup>3</sup>
Chauffe-eau sans réservoir, BBQ <sup>13</sup>	4	99 m <sup>3</sup>	169 m <sup>3</sup>	136 m <sup>3</sup>
Chauffe-eau sans réservoir, foyer, BBQ	4	309 m <sup>3</sup>	340 m <sup>3</sup>	365 m <sup>3</sup>
Chauffe-eau sans réservoir, cuisinière, BBQ	1	296 m <sup>3</sup>	314 m <sup>3</sup>	269 m <sup>3</sup>
Chaudière	1	10 621 m <sup>3</sup>	9 166 m <sup>3</sup>	9 263 m <sup>3</sup>
<b>Total</b>	<b>25</b>			

<sup>11</sup> Étant donné le nombre restreint de participants, Gazifère n'a pas exclu les données de consommation qui se situent aux extrêmes (soit qui semblent anormalement basses ou élevées).

<sup>12</sup> La consommation de l'unité 302 est de 13 m<sup>3</sup> en 2019 et de 49 m<sup>3</sup> de gaz naturel en 2018. Il n'a pas été possible de parler à ce client mais il est possible de présumer que l'unité est possiblement vacante une partie de l'année et cela affecte la consommation moyenne de cette combinaison d'appareils.

<sup>13</sup> La consommation de l'unité 304 est de 42 m<sup>3</sup> en 2019 comparativement à 163 m<sup>3</sup> de gaz naturel en 2018. Cette réduction de volume semble être causée par un déménagement au courant de l'année 2019 affectant ainsi la consommation moyenne de cette combinaison d'appareils.

## 425, rue de l'Atmosphère

Combinaison d'appareils	Nombre de clients	Consommation moyenne 2017	Consommation moyenne 2018	Consommation moyenne 2019
Chauffe-eau sans réservoir <sup>14</sup>	11	81 m <sup>3</sup>	167 m <sup>3</sup>	168 m <sup>3</sup>
Chauffe-eau sans réservoir, foyer	4	241 m <sup>3</sup>	416 m <sup>3</sup>	381 m <sup>3</sup>
Chauffe-eau sans réservoir, BBQ	4	129 m <sup>3</sup>	292 m <sup>3</sup>	323 m <sup>3</sup>
Chauffe-eau sans réservoir, foyer, BBQ	2	266 m <sup>3</sup>	315 m <sup>3</sup>	306 m <sup>3</sup>
Chauffe-eau sans réservoir, cuisinière, BBQ, foyer	3	298 m <sup>3</sup>	362 m <sup>3</sup>	320 m <sup>3</sup>
Chaudière	1	10 034 m <sup>3</sup>	12 186 m <sup>3</sup>	12 392 m <sup>3</sup>
<b>Total</b>	<b>25</b>			

Ces résultats permettent de tirer certains constats. D'une part, en 2019, les volumes de consommation des chaudières commerciales sont une fois de plus supérieurs à ce qui avait été prévu initialement. Le volume prévu pour ce type d'appareil, dans chacun des immeubles, était de 6 000 m<sup>3</sup> par année. Les données réelles permettent de constater que le volume varie entre 9 000 et 13 000 m<sup>3</sup> et est relativement stable depuis 2016.

En ce qui concerne les volumes des clients résidentiels, ceux-ci sont inférieurs aux projections. Tel que mentionné dans le suivi effectué dans le cadre de la fermeture des livres 2018<sup>15</sup>, les analyses avaient été faites sur la base d'un volume de consommation d'un chauffe-eau avec réservoir (600 m<sup>3</sup> par année) alors que l'entrepreneur en construction a décidé d'opter pour des chauffe-eau sans réservoir, représentant une consommation de l'ordre de 433 m<sup>3</sup> par année. Avec une telle consommation, il serait prévisible d'atteindre une consommation d'environ 10 392 m<sup>3</sup> par immeuble. Or, malgré l'ajout de quelques BBQ, foyers et cuisinières, les volumes, par immeuble, pour le secteur résidentiel, oscillent entre 5 000 et 7 000 m<sup>3</sup> par année.

<sup>14</sup> La consommation de l'unité 104 est de 52 m<sup>3</sup> en 2019 comparativement à 238 m<sup>3</sup> en 2018. Cette réduction de volume semble être causée par un déménagement au début de l'année 2019, affectant ainsi la consommation moyenne pour cette combinaison d'appareils. De plus, l'occupant de cette unité déclare habiter la propriété une semaine par mois seulement.

<sup>15</sup> Dossier R-4032-2018, B-0441, GI-60, Document 9, page 7 de 31.



Bien que toutes les unités d'habitation soient vendues et occupées, il est possible de constater un nombre élevé de déménagements en 2019, ayant entraîné une absence de consommation pour plusieurs mois, sur l'ensemble de la période. Plus précisément, 17 % des unités d'habitation situées au 415, rue de l'Atmosphère et 46 % des unités d'habitations situées au 425, rue de l'Atmosphère ont changé d'occupant en 2019. Ces pourcentages semblent élevés. Gazifère s'attend à ce que les volumes de consommation augmentent légèrement lorsque la fréquence des déménagements diminuera. En effet, bien que les déménagements constituent un phénomène normal et récurrent, il est difficile de tirer des conclusions représentatives en s'appuyant sur un si petit nombre de participants et un taux si important de roulement. L'adhésion de nouveaux participants devrait éventuellement permettre à Gazifère de comparer la fréquence des déménagements et d'inclure une hypothèse à cet effet lorsqu'elle devra effectuer l'évaluation des volumes.

Par ailleurs, le sondage effectué auprès des occupants a permis de contextualiser davantage les raisons pour lesquelles les volumes de consommation sont plus faibles que ce qui était initialement prévu. Il appert notamment que seul un occupant sur dix détenant un foyer l'utilise à titre de chauffage principal. Les autres occupants l'utilisent comme chauffage d'appoint et certains ne l'utilisent que très rarement. Le même constat s'applique relativement à l'utilisation du BBQ puisque 56 % des répondants affirment utiliser leur BBQ moins de 2 fois par semaine durant la saison estivale et certains déclarent également ne jamais l'utiliser. Gazifère constate donc que l'utilisation des foyers et des BBQ reste modeste dans les cas particuliers associés à ce type d'appartements et qu'il est difficile de déterminer les volumes associés à l'utilisation de ce type d'équipement.

Le sondage a également permis de renseigner Gazifère sur la taille des ménages habitant dans ces appartements. À cet effet, il appert que 52 % des occupants ayant répondu au sondage habitent seuls, tandis que 45 % vivent à deux et 3 % des unités sont occupées par 3 personnes. La majorité des unités sont donc occupées par une personne seule et, selon Gazifère, cela a une influence marquée sur la consommation en eau chaude par unité (le nombre de douches et de bains est réduit, une utilisation moins fréquente du lave-vaisselle, etc.). De surcroît, plusieurs occupants ont affirmé occuper leur unité d'habitation à temps partiel ou encore voyager régulièrement, affectant ainsi leur consommation de gaz naturel<sup>16</sup>. De plus, tel qu'indiqué lors du suivi effectué dans le cadre de la fermeture des livres 2018<sup>17</sup>, les deux immeubles de 24 logements offrent des unités résidentielles de petite dimension, ce qui explique possiblement la forte propension des petits ménages et d'un pourcentage assez élevé d'occupants à temps partiel. En effet, huit logements par immeuble ne comportent qu'une seule chambre à coucher, tandis que les 16 autres offrent deux chambres. Cela mène Gazifère à considérer que le volume générique utilisé habituellement pour ce type d'appareil n'est peut-être pas représentatif dans ce contexte particulier. En effet, la grandeur des ménages et le type d'habitation ont un effet important sur la consommation en gaz.

---

<sup>16</sup> 18 % des répondants ont affirmé habiter l'unité à temps partiel ou de voyager fréquemment.

<sup>17</sup> Dossier R-4032-2018, B-0441, GI-60, Document 9, page 8 de 31.

Pour conclure, Gazifère propose de mettre fin au suivi de ce projet, les volumes de consommation en gaz naturel étant relativement constants depuis l'année 2018 et donc représentatifs des volumes qui seront consommés dans les prochaines années. Ainsi, bien que les analyses de rentabilité pour ces immeubles démontrent un indice de profitabilité en deçà du seuil de un (1), Gazifère juge que les ajustements effectués à ses pratiques permettront d'atteindre le seuil de rentabilité requis auprès des prochains participants à ce programme. En effet, Gazifère porte désormais une attention particulière à l'évaluation des volumes par unité de condo dans les immeubles présentant un grand nombre de logements. Gazifère s'assure également que les contrats avec les constructeurs précisent davantage le type d'équipement qui sera installé dans chacune des unités afin de mieux calibrer le volume prévu pour ce type d'habitations.

Gazifère demande donc la fin du projet pilote et demande que le programme multilogement devienne permanent à compter de 2021.

## PROGRAMME DÉDIÉ À LA DIVERSIFICATION DE L'UTILISATION DU GAZ NATUREL DANS LE SECTEUR RÉSIDENTIEL

Ce programme est destiné aux entrepreneurs en construction, aux nouveaux clients et aux clients existants. Il vise à offrir une aide financière ayant pour objectif d'augmenter l'installation de conduites de gaz naturel pour des équipements périphériques.

Dans sa décision D-2016-014<sup>18</sup>, la Régie identifie les critères du suivi qui doit être effectué par Gazifère pour ce programme :

« **[230]** Elle [la Régie] ordonne à Gazifère de déposer, dans le cadre de la fermeture réglementaire des livres, les suivis ci-après :

- **pour chaque programme :**
  - le nombre de participants,
  - les montants offerts,
  - le nombre de participants versus les dollars qui sont octroyés,
  - l'analyse de la rentabilité et l'analyse de l'impact tarifaire du programme, en tenant compte d'un taux d'effritement associé à la consommation,
  - le détail des coûts associés au programme tels que le démarchage, le financement, la contribution étalée, la promotion et l'évaluation de l'aide financière, le cas échéant;
  
- **pour l'ensemble des subventions offertes par le programme commercial d'ajout de charges secteur résidentiel :**
  - l'analyse de la rentabilité et de l'impact tarifaire prise au niveau global. »

Le tableau suivant présente, par type d'appareil, le nombre de participants, le montant total d'aide financière ainsi que le nombre de participants versus les dollars octroyés et ce, pour l'année tarifaire 2019. Il est à noter que certains participants au programme se retrouvent dans plus d'une catégorie d'appareils, puisqu'ils ont combiné l'installation de différents appareils. Le tableau suivant fait donc abstraction des combinaisons réalisées par la clientèle.

---

<sup>18</sup> Dossier R-3924-2015, D-2016-014, page 58.  
Original : 2020-06-23

Appareils	Nombre d'appareils admis en 2019	Montant offert	Nombre d'appareils admis versus les dollars octroyés
Fournaise (96 % efficacité)	4	10 000 \$	10 000 \$/4 = 2 500 \$
Chauffe-piscine	6	9 000 \$	9 000 \$/6 = 1 500 \$
Chauffe-eau 50 gallons « power vent »	19	15 200 \$	15 200 \$/19 = 800 \$
Chauffe-eau sans réservoir	1	550 \$	550 \$/1 = 550 \$
Cuisinière <sup>19</sup>	54	6 700 \$ (27 X 150 \$ + 26 X 100 \$ + 1x 50 \$ <sup>20</sup> )	6 700 \$/54 = 124,1 \$
Foyer	16	12 800 \$	12 800 \$/16 = 800 \$
Sécheuse	1	150 \$	150 \$/1 = 150 \$
BBQ <sup>(19)</sup>	39	4 500 \$ (12 X 150 \$ + 27 X 100 \$)	4 500 \$/39 = 115,4 \$
Unité de chauffage murale	1	850 \$	850 \$/1 = 850 \$

### Méthodologie appliquée pour l'analyse de Gazifère

Les tableaux qui suivent (page 19 et suivantes) présentent les données de consommation des participants à ce programme pour les quatre dernières années, soit de 2016 à 2019. Pour chaque appareil ou combinaison d'appareils, Gazifère présente un tableau comparatif, identifiant ce qui suit :

<sup>19</sup> Gazifère offre au constructeur un montant forfaitaire de 100 \$ par sortie de gaz naturel. Dans la mesure où le constructeur inclut également les équipements consommant le gaz naturel, le constructeur peut obtenir l'entièreté de l'aide financière, soit 150 \$. Dans le cas où le constructeur ne fait qu'installer les sorties de gaz naturel, Gazifère remet au client le montant correspondant à l'écart entre le 100 \$ offert pour la sortie de gaz naturel et le maximum de l'aide offerte pour chaque type d'équipement. Or, 26 clients dans le cas de la cuisinière et 27 pour le BBQ n'ont pas fait la démonstration de l'installation de l'appareil et n'ont pas, par conséquent, reçu la balance de l'aide financière, soit 50 \$.

<sup>20</sup> Un client a transmis à Gazifère une preuve démontrant l'installation d'une cuisinière afin d'obtenir la balance de l'aide financière, soit 50 \$, laquelle lui a été remise en 2019. Il appert toutefois que l'aide financière de 100 \$ offerte pour la sortie de gaz n'a pas encore été remise à l'entrepreneur en construction. Il arrive parfois que des délais soient encourus entre l'installation de la sortie de gaz et la remise de l'aide financière puisque l'entrepreneur doit transmettre à Gazifère une demande de paiement.

Pour chacune des années de participation (2016 à 2019), Gazifère a comparé la consommation de chaque participant avec la moyenne de leur consommation respective des deux années précédant l'année d'entrée dans le programme.

Pour ce faire, Gazifère a calculé l'écart entre la consommation au cours de la première année de participation d'un client et la moyenne de celle des deux années précédant cette première année. Par exemple, pour un participant entré dans le programme en 2016, Gazifère a calculé l'écart de consommation entre la moyenne de 2014 et 2015 (soit les deux années précédant l'installation du ou des appareils chez le client) et la consommation en 2016 (soit l'année d'installation du ou des appareils). Gazifère a procédé ainsi pour chacune des premières années de participation, de 2016 à 2019.

Il est important de souligner que lors de leur première année, les participants au programme procèdent généralement à l'installation du ou des appareils en cours d'année. Conséquemment, les données de consommation de ces premières années ne reflètent pas la consommation pour une année complète d'utilisation du ou des appareils. Afin d'obtenir une tendance de consommation conforme à la réalité, Gazifère procède à l'exercice détaillé ci-dessous pour les années subséquentes de consommation de chaque participant.

Ces années de consommation sont donc également comparées avec la moyenne des deux années précédant l'année d'entrée du participant dans le programme. Par exemple, pour un participant entré dans le programme en 2016, Gazifère calcule l'écart de consommation entre les volumes totaux consommés en 2017 (soit un an **après** l'installation du ou des appareils) et la moyenne de consommation pour les années 2014 et 2015 (soit les deux années **avant** l'installation du ou des appareils). En procédant ainsi, Gazifère s'assure d'obtenir des données reflétant une année complète de consommation avec le ou les appareils, et obtient donc une analyse plus juste.

Par ailleurs, afin d'éliminer les écarts de consommation attribuables aux variations de la température, Gazifère a normalisé annuellement les données de consommation utilisées. Pour faciliter la lecture de ces données, Gazifère présente, pour chaque appareil ou combinaison d'appareils, le scénario de référence correspondant à la consommation annuelle estimée<sup>21</sup>, identifie le nombre de participants par année ainsi que le nombre de participants retirés.

Concernant le retrait de participants, Gazifère a pris la décision d'exclure les nouveaux clients de son analyse afin de ne pas dénaturer les résultats de l'exercice en utilisant des données de consommation incomplètes. En effet, ces programmes commerciaux sont offerts autant à la clientèle existante qu'aux nouveaux clients de Gazifère. Par conséquent, dans le cas où un client ne dispose pas de données historiques de consommation sur une période minimale de 12 mois, celui-ci est alors catégorisé comme étant un « nouveau client » et est retiré de l'analyse.

---

<sup>21</sup> Dossier R-3924-2015, B-0077, GI-22, Document 1, page 10 de 15.  
Original : 2020-06-23

Dans les tableaux qui suivent (page 19 et suivantes), certains appareils ou groupes d'appareils<sup>22</sup> n'ont aucune analyse puisque tous les participants sont des « nouveaux clients » et ont donc été retirés de l'analyse, n'ayant aucune donnée historique de consommation. Conséquemment, il est impossible pour Gazifère d'avoir une base de comparaison pour ces participants afin d'effectuer une analyse concluante sur les effets de l'ajout de charge sur leur consommation<sup>23</sup>.

### Modifications apportées à la méthodologie d'entrée de données

Dans le cadre du suivi déposé pour la fermeture réglementaire des livres 2018<sup>24</sup>, Gazifère a mentionné qu'elle avait mis en place une méthodologie pour encadrer l'entrée des données afin de minimiser, voire d'éliminer, la possibilité d'erreurs. Cette méthodologie a été revue à nouveau cette année suivant certains constats additionnels lors de l'analyse.

Au cours de la révision et de l'analyse des résultats pour l'année 2019, Gazifère a constaté que l'historique de consommation de certains participants provenait d'un propriétaire antérieur de ces participants. De plus, Gazifère a remarqué un manque d'uniformité dans l'entrée de données en raison de l'absence de règles claires quant à la période de consommation à comptabiliser. Suivant ces constats, Gazifère a révisé la méthodologie de l'entrée des données de consommation ainsi que celle du traitement des données afin d'édicter des règles précises<sup>25</sup> et ainsi obtenir une uniformité à travers tous les participants et toutes les années. Ces modifications sont présentées dans les tableaux ci-dessous.

---

<sup>22</sup> Foyer (page 26), Foyer et fournaise (page 33), Chauffe-eau sans réservoir et foyer (page 34), Foyer, BBQ et cuisinière (page 35), Chauffe-eau 50 gallons « Power Vent », BBQ et cuisinière (page 37) et Fournaise, foyer, cuisinière et BBQ (page 39).

<sup>23</sup> Il est important de souligner que dans le cas d'une nouvelle résidence, le client qui emménage peut prendre possession d'une maison qui contient plusieurs appareils à gaz naturel et que ce ne sont pas tous les appareils qui auront été admissibles à une aide financière dans le cadre des programmes commerciaux de Gazifère. Par exemple, un client peut prendre possession d'une maison dans laquelle il a fait installer un appareil de chauffage et une cuisinière. La cuisinière sera admissible à une aide financière dans le cadre du présent programme, mais pas l'appareil de chauffage. Malgré cela, la consommation à cette adresse sera attribuable à l'installation des deux équipements. Comme Gazifère ne peut isoler la consommation attribuable uniquement à la cuisinière ou considérer l'entièreté de la consommation dans le cadre de son analyse, ces participants ont été exclus du présent exercice.

<sup>24</sup> Dossier R-4032-2018, B-0441, GI-60, Document 9, page 11 de 31.

<sup>25</sup> La mise à jour de la méthodologie a été consignée par écrit pour référence future et une rencontre a été tenue avec la personne responsable de l'entrée des données afin de s'assurer que la nouvelle méthodologie était bien comprise. Un suivi sera également fait sur l'utilisation de la nouvelle méthode d'entrée de données avant (pour s'assurer de son application) et après (pour l'évaluer et l'améliorer, au besoin) la comptabilisation de la consommation de l'année 2020.

Modification no 1 : Historique de consommation

<b>Méthodologie antérieure</b>	<b>Modifications/précisions apportées à la méthodologie</b>	<b>Raisons expliquant les modifications</b>
<p>Comptabilisation des volumes de consommation des deux années antérieures à l'année d'entrée du participant dans le programme.</p> <p>Par exemple, pour un participant 2016, les volumes des années 2014 et 2015 étaient comptabilisés.</p>	<p>Comptabilisation des volumes de consommation des deux années antérieures à l'année d'entrée du participant, <u>seulement</u> si ces volumes proviennent dudit participant.</p>	<p>Cette nouvelle règle permet d'obtenir des résultats beaucoup plus près de la réalité du participant puisqu'un propriétaire antérieur peut avoir une consommation très différente (famille plus ou moins nombreuse, habitudes différentes, etc.) et ainsi, fausser les résultats.</p> <p>Il est toutefois important de souligner que les volumes de consommation des propriétaires ultérieurs au participant sont comptabilisés afin d'être en mesure de continuer le suivi des ajouts de charge découlant du ou des appareil(s) installé(s) dans la résidence.</p> <p>Par exemple, pour un participant 2016, qui emménage dans une résidence alimentée gaz naturel au cours de l'année 2014, les volumes de consommation en 2015 seront comptabilisés dans l'historique dudit participant. Toutefois, si ce dernier déménage en 2018, Gazifère continuera tout de même de comptabiliser les volumes consommés à l'adresse de la résidence où se trouve les appareils et ce, malgré le fait que les volumes sont consommés par un nouveau propriétaire.</p>

Modification no 2 : Traitement des participants ayant une seule année historique

<b>Méthodologie antérieure</b>	<b>Modifications/précisions apportées à la méthodologie</b>	<b>Raisons expliquant les modifications</b>
<p>Les participants étaient traités comme ceux détenant deux années complètes de consommation historique, c'est-à-dire en appliquant la méthodologie permettant d'obtenir l'écart entre la consommation au cours d'une année suivant l'entrée du participant dans le programme et la moyenne des deux années historiques (soit les deux années antérieures à l'entrée au programme).</p>	<p>Lorsqu'un client n'a qu'une seule année historique, celle-ci fera office, à elle seule, de consommation historique, afin de calculer l'ajout de charge suivant l'installation du ou des appareil(s).</p> <p>Par exemple, pour un participant de 2016 étant devenu client chez Gazifère au cours de la première année historique (soit 2014), la consommation historique utilisée pour l'analyse serait uniquement celle enregistrée en 2015. Les volumes consommés en 2014, s'il y en a, (dû à l'emménagement ou à une première utilisation du gaz naturel) ne seront pas comptabilisés dans la moyenne afin d'éviter de fausser cette dernière.</p>	<p>Ce changement était nécessaire puisqu'une moyenne était calculée dans les deux cas (lorsque le participant avait entre une et deux années complètes de consommation historique).</p>

Modification no 3 : Période de consommation comptabilisée

Afin de bien comprendre l'ajout de cette dernière règle dans la méthodologie d'entrée des données, il est important de comprendre le fonctionnement de la facturation chez Gazifère. Tout d'abord, toute facture porte sur le mois de consommation antérieur à sa date d'émission. Donc, par exemple, une facture émise le 12 décembre 2019 portera sur la consommation du 10 novembre au 10 décembre (il y a un délai de quelques jours entre la lecture du compteur et l'émission de la facture). Le cycle de facturation ne se fait pas, pour tous les clients, du 1<sup>er</sup> au 30 ou 31<sup>e</sup> jour d'un mois donné. En effet, les clients sont facturés à différentes périodes dans le mois, dépendamment de la zone dans laquelle la résidence se trouve. Conséquemment, il est impossible, pour la comptabilisation des données de consommation des participants aux programmes commerciaux, d'obtenir une année de consommation qui correspond exactement à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.



Méthodologie antérieure	Modifications/précisions apportées à la méthodologie	Raisons expliquant les modifications
<p>Comptabilisation des données de consommation sur une période de 12 mois.</p>	<p>Deux nouvelles règles adoptées :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. La comptabilisation des volumes doit se faire sur 12 mois, idéalement, entre les mois de janvier et décembre;</li> <li>2. S'il est impossible d'obtenir les consommations entre janvier et décembre en raison du cycle de facturation : <ul style="list-style-type: none"> <li>- La comptabilisation des données se fera à partir de la consommation débutant minimalement le 15 décembre de l'année antérieure;</li> <li>- Pour toute facture dont la période de consommation facturée commence avant le 15 décembre, la comptabilisation débutera au début de la période de consommation suivante, soit approximativement à la mi-janvier.</li> </ul> </li> </ol> <p>Par exemple, si le cycle de facturation d'un client débute autour du 5<sup>e</sup> jour du mois, la facture de janvier couvrira approximativement la consommation du 6 décembre au 4 janvier. La comptabilisation commencera donc au cycle de facturation débutant le 5 janvier (soit avec la facture émise en février).</p>	<p>Ces nouvelles règles établies par Gazifère ont pour but d'assurer une uniformité dans la méthodologie d'entrée de données de consommation ainsi que de minimiser la comptabilisation de jours provenant d'une année antérieure ou ultérieure à celle évaluée. L'objectif ultime est de se rapprocher le plus possible d'une consommation ayant lieu entre les mois de janvier et de décembre d'une même année de consommation afin d'obtenir la meilleure qualité d'analyse possible.</p>

Suite à l'introduction de ces modifications à la méthodologie, Gazifère a révisé à nouveau la totalité du document de travail utilisé pour effectuer le présent suivi afin d'ajuster les données de consommation comptabilisées antérieurement en appliquant ces nouvelles règles. Cette révision a affecté plusieurs résultats qui avaient été transmis à la Régie dans les dossiers

antérieurs<sup>26</sup> puisque, d'une part, plusieurs participants ont dû être retirés en raison de l'absence d'historique de consommation et, d'autre part, les périodes de comptabilisation ont changé, impactant ainsi les résultats de certaines années de participation.

#### Participants aux programmes commerciaux – Secteur résidentiel

Le nombre de participants à s'être prévalus des aides financières offertes dans le cadre de ce programme connaît, de manière générale, une augmentation à chaque année, tel qu'il appert du tableau suivant.

<b>Participants par année</b>			
<b>Année</b>	<b>Nombre total de participants</b>	<b>Nombre de participants retirés<sup>27</sup></b>	<b>Nombre de participants analysés</b>
<b>2016</b>	27	7	20
<b>2017</b>	132 <sup>28</sup>	87	45
<b>2018</b>	90	41	49
<b>2019</b>	106	65	41
<b>Total</b>	<b>355</b>	<b>200</b>	<b>155</b>

Malgré le fait que le nombre de participants soit en hausse, Gazifère est toujours d'avis qu'elle détient, à ce jour, et dans la majorité des programmes, encore trop peu de données pour conclure avec assurance à la validité des hypothèses de consommation utilisées dans le cadre de ces programmes. En effet, plusieurs participants doivent être retirés de l'analyse en raison de l'absence d'historique de consommation sur une période minimale de 12 mois, faisant ainsi descendre drastiquement le nombre de participants sur lequel Gazifère peut baser ses hypothèses. S'ajoute à cette situation le fait que Gazifère possède, dans plusieurs programmes, trop peu de données de consommation portant sur des années complètes.

Bien que, de manière générale, la consommation de gaz naturel des participants tend à augmenter avec les années, Gazifère demeure d'avis que pour effectuer des analyses concluantes sur la fiabilité des hypothèses de consommation proposées initialement, il sera nécessaire d'analyser la consommation d'un plus grand nombre de participants et d'avoir des données plus complètes, et ce, sur une plus longue période de temps.

Sans la réalisation d'évaluations complexes et étoffées supplémentaires, telles qu'un sondage<sup>29</sup> visant à identifier les changements dans les habitudes de consommation d'énergie des

<sup>26</sup>Dossier R-4032-2018, B-0441, GI-60, Document 9; Dossier R-4003-2017, B-0041, GI-7, Document 3.

<sup>27</sup> Les participants sont retirés de l'analyse puisqu'il s'agit de nouveaux clients sans historique de consommation et sans consommation complète sur une période minimale de 12 mois.

<sup>28</sup> L'augmentation importante de participants s'explique par une demande provenant d'un entrepreneur en construction pour l'installation de BBQ et de cuisinières dans un nombre important d'unités d'habitation en construction. En analysant les autres années de participation au programme commercial, il appert qu'une telle demande d'un entrepreneur en construction pour un nombre aussi important d'unités d'habitation est assez exceptionnelle. Habituellement, Gazifère reçoit des demandes d'entrepreneurs pour quelques unités d'habitation à la fois.

participants (ex. nombre d'occupants, taux de présence à la maison, rénovations majeures, etc.), les conclusions tirées des données présentées par Gazifère seront toujours sujettes à interprétation. Les conclusions que l'on peut tirer des analyses de Gazifère, à ce stade, permettent de se conforter avec certaines hypothèses de base. Il serait cependant difficile de prétendre que ces analyses offrent un portrait précis des ajouts de charges ou que l'utilisation de ces résultats, tels quels, est adéquat. Ces analyses sont un guide pour déterminer les impacts des appareils mais n'offrent pas un portrait précis de la situation, notamment en raison du manque de participants, mais surtout, de l'impossibilité, dans une grande majorité des cas, d'isoler l'impact précis de l'installation d'un appareil ou d'une combinaison d'appareils sur les volumes de consommation des participants.

### Fournaise (96 % efficacité)

Consommation annuelle estimée : 2 000 m<sup>3</sup>  
 Nombre de participants en 2016: 6 participants (1 des participants a été exclu)  
 Nombre de participants en 2017 : 5 participants (1 des participants a été exclu)  
 Nombre de participants en 2018 : 11 participants (6 des participants ont été exclus)  
 Nombre de participants en 2019 : 3 participants (1 des participants a été exclu)

<i>Participants 2016</i>		<i>Participants 2017</i>		<i>Participants 2018</i>		<i>Participants 2019</i>	
<i>Comparatif</i>	<i>Écart calculé</i>	<i>Comparatif</i>	<i>Écart calculé</i>	<i>Comparatif</i>	<i>Écart calculé</i>	<i>Comparatif</i>	<i>Écart calculé</i>
Écart entre la moyenne de consommation 2016 vs celle 2014 et 2015	<b>489 m<sup>3</sup></b>	Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2015 et 2016	<b>506 m<sup>3</sup></b>	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2016 et 2017	<b>743 m<sup>3</sup></b>	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2017 et 2018	<b>848 m<sup>3</sup></b>
Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2014 et 2015	<b>1 274 m<sup>3</sup></b>	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2015 et 2016	<b>1 289 m<sup>3</sup></b>	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2016 et 2017	<b>1 073 m<sup>3</sup></b>		
Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2014 et 2015	<b>1 493 m<sup>3</sup></b>	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2015 et 2016	<b>1 442 m<sup>3</sup></b>				
Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2014 et 2015	<b>1 492 m<sup>3</sup></b>						

<sup>29</sup> La réalisation d'un sondage dans le cadre de ce programme nécessiterait l'approbation d'un budget spécifique à cette fin. En raison du nombre élevé de participants, il serait approprié de confier le développement du questionnaire, ainsi que la réalisation du sondage à une firme externe. Gazifère est d'avis qu'il n'est pas nécessaire d'investir dans un tel exercice. Les résultats des analyses de consommation permettent déjà de tirer certaines conclusions sur le réalisme des prévisions de consommation.

**ANALYSE :** Les résultats exposés dans le tableau ci-dessus démontrent clairement que l'ajout d'une fournaise produit un effet à la hausse sur le volume consommé des participants. Les constats à cet égard sont similaires à ceux soulevés par Gazifère dans le rapport annuel déposé dans le cadre de la fermeture réglementaire des livres 2018<sup>30</sup>, ce qui permet à l'entreprise de renforcer ses conclusions sur l'effet de l'ajout de cet appareil.

Il est possible de constater, chez plus d'une dizaine de participants ayant une année complète de consommation en 2019, un effet à la hausse sur les volumes consommés de plus de 1 000 m<sup>3</sup>. Près de la moitié de ces participants ont une consommation de plus de 1 500 m<sup>3</sup>. Malgré ces volumes importants, aucun participant ne possède une consommation égale ou supérieure à la prévision initiale de 2 000 m<sup>3</sup>.

La consommation des participants en 2019 va dans le même sens que les observations des années antérieures. En effet, l'ajout d'une fournaise semble avoir un impact à la hausse sur la consommation puisque l'un des deux participants a déjà une augmentation de consommation de plus de 1 000 m<sup>3</sup>. Il est à noter que le volume consommé par le deuxième participant de 2019, qui se trouvent sous les 1 000 m<sup>3</sup>, représente seulement une demi-année de consommation, l'installation de la fournaise ayant été effectuée en juin.

En conclusion, malgré le nombre peu élevé de participants évalués, l'année supplémentaire de consommation par participant vient confirmer les déductions de l'année dernière à l'effet que l'hypothèse de 2 000 m<sup>3</sup> semble être légèrement surévaluée. Conséquemment, Gazifère propose de réviser la prévision de consommation annuelle à la baisse et de la fixer à 1 500 m<sup>3</sup>. Elle propose également une diminution correspondante de l'aide financière<sup>31</sup> à 2 000 \$<sup>32</sup>.

---

<sup>30</sup> Dossier R-4032-2018, B-0441, GI-60, Document 9, page 13 de 32.

<sup>31</sup> Le calcul de l'aide financière a été effectué et présenté par Gazifère lors de l'introduction des projets pilotes des programmes commerciaux (Dossier R-3924-2015, GI-22, Document 1, pages 8 à 10 de 15).

<sup>32</sup> L'aide financière initiale était de 2 500 \$, ce qui représente une diminution de 500 \$.

## Chauffe-piscine

Consommation annuelle estimée :	1 200 m <sup>3</sup>
Nombre de participants en 2016:	5 participants (1 des participants a été exclu)
Nombre de participants en 2017 :	12 participants (2 des participants ont été exclus)
Nombre de participants en 2018 :	17 participants (4 des participants ont été exclus)
Nombre de participants en 2019 :	5 participants (1 des participants a été exclu)

Participants 2016		Participants 2017		Participants 2018		Participants 2019	
Comparatif	Écart calculé	Comparatif	Écart calculé	Comparatif	Écart calculé	Comparatif	Écart calculé
Écart entre la moyenne de consommation 2016 vs celle 2014 et 2015	416 m <sup>3</sup>	Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2015 et 2016	481 m <sup>3</sup>	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2016 et 2017	557 m <sup>3</sup>	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2017 et 2018	381 m <sup>3</sup>
Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2014 et 2015	370 m <sup>3</sup>	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2015 et 2016	489 m <sup>3</sup>	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2016 et 2017	934 m <sup>3</sup>		
Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2014 et 2015	185 m <sup>3</sup>	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2015 et 2016	536 m <sup>3</sup>				
Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2014 et 2015	161 m <sup>3</sup>						

**ANALYSE :** Les chauffe-piscines devraient offrir un niveau de consommation additionnel élevé, de l'ordre de 1 200 m<sup>3</sup> par année. La nouvelle année complète de consommation pour les participants des années 2016, 2017 et 2018 montre une grande variation dans les volumes de gaz naturel consommés.

Les participants pour les années 2016 et 2017 enregistrent une consommation en 2019 de moins de la moitié de la prévision initiale. De plus, la consommation individuelle de ces participants montre une importante variation allant de -134 m<sup>3</sup> à 2 269 m<sup>3</sup>. L'un des participants de 2016 a une consommation additionnelle négative en 2018 et 2019 par rapport à sa moyenne historique, ce qui peut s'expliquer par un changement de propriétaire ayant eu lieu à la fin juillet 2017. En soustrayant ce participant de la moyenne 2019, les volumes additionnels augmentent alors à 305 m<sup>3</sup>, ce qui reste peu élevé. Toutefois, en effectuant le même exercice sur la moyenne des participants 2017 (deux participants ont une consommation négative), les volumes moyens additionnels consommés en 2019 augmentent à 740 m<sup>3</sup>.

Pour les participants de 2018, la moyenne de consommation au cours de la première année complète (2019) est relativement importante, avec des volumes de près de 1 000 m<sup>3</sup>. Pour la moitié des 13 participants évalués, l'ajout d'un chauffe-piscine a donné lieu à une augmentation de plus de 850 m<sup>3</sup>.

Ces observations permettent de constater la volatilité des volumes consommés d'une année à l'autre pour ce type d'appareil. Cet état de fait peut s'expliquer par l'influence que la température estivale a sur l'utilisation ou non de l'appareil. Malgré cette volatilité, il est tout de même possible de constater une tendance de consommation équivalente à un peu plus que la moitié de la prévision de 1 200 m<sup>3</sup> (soit une moyenne totale de 767 m<sup>3</sup>), en enlevant les participants ayant une consommation négative. Pour les années de participation comportant un plus grand nombre de participants (2017 et 2018 avec un total de 23 participants), la moyenne de consommation totale pour l'année 2019 est de 761 m<sup>3</sup> (incluant le participant ayant une consommation négative).

Il appert donc clairement que la prévision de l'ordre de 1 200 m<sup>3</sup> est un peu trop élevée. Pour cette raison, Gazifère propose de réviser ladite prévision à la baisse afin de la fixer à 750 m<sup>3</sup>, représentant ainsi un volume plus près de la réalité, le tout selon les résultats présentés ci-dessus. Gazifère propose également une diminution correspondante de l'aide financière afin de remettre une somme de 1 000 \$<sup>33</sup> lors de l'installation d'un chauffe-piscine.

---

---

<sup>33</sup> L'aide financière initiale était de 1 500 \$, ce qui représente une diminution de 500 \$.  
Original : 2020-06-23

## Chauffe-eau 50 gallons « power vent »

Consommation annuelle estimée : 600 m<sup>3</sup>  
 Nombre de participants en 2016: 4 participants  
 Nombre de participants en 2017 : 10 participants (4 des participants ont été exclus)  
 Nombre de participants en 2018 : 23 participants (6 des participants ont été exclus)  
 Nombre de participants en 2019 : 17 participants (6 des participants ont été exclus)

Participants 2016		Participants 2017		Participants 2018		Participants 2019	
Comparatif	Écart calculé	Comparatif	Écart calculé	Comparatif	Écart calculé	Comparatif	Écart calculé
Écart entre la moyenne de consommation 2016 vs celle 2014 et 2015	125 m <sup>3</sup>	Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2015 et 2016	163 m <sup>3</sup>	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2016 et 2017	282 m <sup>3</sup>	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2017 et 2018	543 m <sup>3</sup>
Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2014 et 2015	343 m <sup>3</sup>	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2015 et 2016	171 m <sup>3</sup>	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2016 et 2017	409 m <sup>3</sup>		
Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2014 et 2015	339 m <sup>3</sup>	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2015 et 2016	96 m <sup>3</sup>				
Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2014 et 2015	421 m <sup>3</sup>						

**ANALYSE :** La prévision des volumes additionnels que devrait représenter l'ajout d'un tel appareil a été déterminée à 600 m<sup>3</sup>. L'année complète de consommation qui s'ajoute avec la fin 2019 (participants 2016 à 2018) permet d'observer des données similaires pour les participants 2016 et 2018. Toutefois, les participants de 2017 montrent une consommation considérablement moindre que ceux de 2016 et 2018. À titre d'exemple, l'un des participants de 2017 a une consommation négative en 2019, ce qui s'explique difficilement vu la nature de l'appareil installé. En soustrayant les volumes de ce participant, la moyenne de consommation additionnelle augmente alors à 252 m<sup>3</sup>.

Il est également possible de constater que sur un total de 27 participants analysés (2016, 2017 et 2018), 17 d'entre eux ont une consommation en 2019 supérieure à 300 m<sup>3</sup> (dont sept ont des volumes de plus de 500 m<sup>3</sup>). Bien que l'année 2019 affiche des données de consommation incomplètes (les participants n'ont pas installé leur nouvel appareil le 1<sup>er</sup> janvier 2019), quatre participants ont déjà une consommation atteignant près ou plus de 600 m<sup>3</sup>.

Il est donc possible de conclure, à ce stade, que les volumes prévus de 600 m<sup>3</sup> sont représentatifs de la réalité. Toutefois, Gazifère est toujours d'avis qu'elle possède encore trop peu de données pour modifier, s'il y a lieu, la prévision volumétrique pour cet appareil. Les écarts sont trop importants entre les clients pour tirer un constat concluant. Les données que

l'entreprise pourra recueillir avec des années supplémentaires de consommation, et l'arrivée de nouveaux participants, permettront alors de revoir convenablement l'hypothèse utilisée pour ce programme. Dans l'immédiat, Gazifère propose de maintenir la prévision de 600 m<sup>3</sup> ainsi que l'aide financière initiale.

### Chauffe-eau sans réservoir

Consommation annuelle estimée : 433 m<sup>3</sup>  
 Nombre de participants en 2016: 3 participants (les 3 participants ont été exclus)  
 Nombre de participants en 2017 : Aucun participant  
 Nombre de participants en 2018 : 2 participants (1 des participants a été touché par les inondations 2017. Il a donc été enlevé de l'analyse puisqu'il n'est maintenant plus client de Gazifère)  
 Nombre de participants en 2019 : Aucun participant

Participants 2016		Participants 2017		Participants 2018		Participants 2019	
Comparatif	Écart calculé	Comparatif	Écart calculé	Comparatif	Écart calculé	Comparatif	Écart calculé
Écart entre la moyenne de consommation 2016 vs celle 2014 et 2015	S/O	Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2015 et 2016	S/O	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2016 et 2017	86 m <sup>3</sup>	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2017 et 2018	S/O
Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2014 et 2015	S/O	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2015 et 2016	S/O	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2016 et 2017	270 m <sup>3</sup>		
Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2014 et 2015	S/O	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2015 et 2016	S/O				
Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2014 et 2015	S/O						

**ANALYSE :** Les additions de volumes prévues pour cet appareil sont de l'ordre de 433 m<sup>3</sup> par année. La première année complète de consommation des participants de 2018 permet de constater une augmentation des volumes, lesquels se rapprochent de la prévision de 433 m<sup>3</sup>. Il est toutefois difficile, à ce stade, de démontrer une réelle tendance, en raison du nombre restreint de participants. Gazifère propose donc de maintenir la prévision ainsi que le montant de l'aide financière initiale.



## Cuisinière

Consommation annuelle estimée : 113 m<sup>3</sup>  
 Nombre de participants en 2016: 4 participants  
 Nombre de participants en 2017 : 15 participants (5 des participants ont été exclus)  
 Nombre de participants en 2018 : 22 participants (14 des participants ont été exclus)  
 Nombre de participants en 2019 : 24 participants (14 des participants ont été exclus)

<i>Participants 2016</i>		<i>Participants 2017</i>		<i>Participants 2018</i>		<i>Participants 2019</i>	
<i>Comparatif</i>	<i>Écart calculé</i>	<i>Comparatif</i>	<i>Écart calculé</i>	<i>Comparatif</i>	<i>Écart calculé</i>	<i>Comparatif</i>	<i>Écart calculé</i>
Écart entre la moyenne de consommation 2016 vs celle 2014 et 2015	<b>70 m<sup>3</sup></b>	Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2015 et 2016	<b>25 m<sup>3</sup></b>	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2016 et 2017	<b>164 m<sup>3</sup></b>	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2017 et 2018	<b>60 m<sup>3</sup></b>
Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2014 et 2015	<b>103 m<sup>3</sup></b>	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2015 et 2016	<b>157 m<sup>3</sup></b>	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2016 et 2017	<b>119 m<sup>3</sup></b>		
Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2014 et 2015	<b>106 m<sup>3</sup></b>	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2015 et 2016	<b>174 m<sup>3</sup></b>				
Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2014 et 2015	<b>163 m<sup>3</sup></b>						

**ANALYSE** : Le volume additionnel prévu est de l'ordre de 113 m<sup>3</sup> par année. L'année complète de consommation supplémentaire (2019) permet de constater une augmentation dépassant la prévision initiale. Les résultats tendent donc à confirmer que ladite prévision est représentative de la réalité et même, un peu inférieure à la réalité. La consommation annuelle estimée étant relativement faible à la base, il est possible de présumer que l'augmentation des volumes consommés puisse être également causée par des changements d'habitudes. Malgré tout, les résultats pour ce programme sont encourageants. Gazifère propose donc de maintenir pour le moment la prévision de 113 m<sup>3</sup> ainsi que le montant d'aide financière.

## Foyer<sup>34</sup>

Consommation annuelle estimée : 600 m<sup>3</sup>  
Nombre de participants en 2016: Aucun participant  
Nombre de participants en 2017 : 1 participant (le participant a été exclu)  
Nombre de participants en 2018 : Aucun participant  
Nombre de participants en 2019 : 12 participants (les 12 participants ont été exclus)

<i>Participants 2016</i>		<i>Participants 2017</i>		<i>Participants 2018</i>		<i>Participants 2019</i>	
<i>Comparatif</i>	<i>Écart calculé</i>	<i>Comparatif</i>	<i>Écart calculé</i>	<i>Comparatif</i>	<i>Écart calculé</i>	<i>Comparatif</i>	<i>Écart calculé</i>
Écart entre la moyenne de consommation 2016 vs celle 2014 et 2015	<b>S/O</b>	Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2015 et 2016	<b>S/O</b>	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2016 et 2017	<b>S/O</b>	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2017 et 2018	<b>S/O</b>
Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2014 et 2015	<b>S/O</b>	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2015 et 2016	<b>S/O</b>	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2016 et 2017	<b>S/O</b>		
Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2014 et 2015	<b>S/O</b>	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2015 et 2016	<b>S/O</b>				
Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2014 et 2015	<b>S/O</b>						

---

<sup>34</sup> Gazifère réfère la Régie aux pages 13 et 14 du présent document où elle explique les raisons pour lesquelles aucune analyse n'a pu être effectuée pour cet appareil.

## Sécheuse

Consommation annuelle estimée : 115 m<sup>3</sup>  
 Nombre de participants en 2016: Aucun participant  
 Nombre de participants en 2017 : 1 participant  
 Nombre de participants en 2018 : Aucun participant  
 Nombre de participants en 2019 : 1 participant

Participants 2016		Participants 2017		Participants 2018		Participants 2019	
Comparatif	Écart calculé	Comparatif	Écart calculé	Comparatif	Écart calculé	Comparatif	Écart calculé
Écart entre la moyenne de consommation 2016 vs celle 2014 et 2015	S/O	Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2015 et 2016	437 m <sup>3</sup>	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2016 et 2017	S/O	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2017 et 2018	53 m <sup>3</sup>
Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2014 et 2015	S/O	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2015 et 2016	748 m <sup>3</sup>	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2016 et 2017	S/O		
Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2014 et 2015	S/O	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2015 et 2016	601 m <sup>3</sup>				
Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2014 et 2015	S/O						

**ANALYSE :** Il demeure encore difficile de conclure au réalisme de la prévision de 115 m<sup>3</sup> pour cet appareil en raison du nombre restreint de participants (uniquement deux participants, dont un ne présente qu'une année incomplète de consommation). Malgré la faible participation à ce programme, l'année additionnelle de consommation du participant de 2017 permet de confirmer les constatations de l'année dernière (2019) à l'effet que les volumes sont supérieures à la prévision. Bien qu'un nombre plus important de participants permettrait de mieux apprécier l'hypothèse initiale, les données de consommation pour une année complète du participant 2019 seront utiles pour mieux évaluer la validité de l'hypothèse initiale de Gazifère.

Par conséquent, Gazifère demande le maintien de la prévision de 115 m<sup>3</sup> ainsi que de l'aide financière.

## Fournaise (96 % efficacité) et Chauffe-eau 50 gallons « power vent »

Consommation annuelle estimée :  $2\,000 + 600 = 2\,600\text{ m}^3$   
 Nombre de participants en 2016: 1 participant  
 Nombre de participants en 2017 : 1 participant  
 Nombre de participants en 2018 : 2 participants (1 des participants a été exclu)  
 Nombre de participants en 2019 : Aucun participant

Participants 2016		Participants 2017		Participants 2018		Participants 2019	
Comparatif	Écart calculé	Comparatif	Écart calculé	Comparatif	Écart calculé	Comparatif	Écart calculé
Écart entre la moyenne de consommation 2016 vs celle 2014 et 2015	- 233 m <sup>3</sup>	Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2015 et 2016	1 382 m <sup>3</sup>	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2016 et 2017	552 m <sup>3</sup>	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2017 et 2018	S/O
Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2014 et 2015	232 m <sup>3</sup>	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2015 et 2016	1 456 m <sup>3</sup>	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2016 et 2017	1 559 m <sup>3</sup>		
Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2014 et 2015	- 168 m <sup>3</sup>	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2015 et 2016	1 431 m <sup>3</sup>				
Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2014 et 2015	457 m <sup>3</sup>						

**ANALYSE :** Le nombre de participants demeure faible, aucune nouvelle demande de participation n'ayant été déposée au cours de l'année 2019, ce qui limite l'analyse pouvant être effectuée à l'égard de ce groupe d'appareils. Toutefois, l'année complète de consommation supplémentaire permet d'avoir un meilleur portrait de l'effet à la hausse de l'ajout de charges chez les participants de 2016 à 2018 et ce, malgré des volumes qui demeurent sous la prévision de 2 600 m<sup>3</sup>.

Les résultats du seul participant de 2016 doivent être évalués avec prudence en raison de la volatilité des effets de l'ajout de ces appareils sur sa consommation des dernières années (de -233 m<sup>3</sup> à 457 m<sup>3</sup>). Étant le seul participant, les raisons des différences de consommation d'une année à l'autre peuvent être nombreuses (ex. changement d'habitudes, diminution du nombre d'occupants, voyages ou absences prolongées, etc.) et ont un impact direct sur le résultat. Les résultats 2019 des participants de 2017 et 2018 sont beaucoup plus alignés avec ce qui est anticipé pour ce type de combinaison d'appareils, bien qu'ils restent inférieurs à la prévision de 2 600 m<sup>3</sup>.

En comparant les résultats avec la prévision volumétrique, tout porte à croire que cette prévision est trop élevée. En appliquant la même diminution demandée par Gazifère pour la fournaise (voir pages 19 et 20 ci-dessus), la consommation annuelle estimée de ce groupe

d'appareils serait alors réduite à 2 100m<sup>3</sup><sup>35</sup>. Les résultats obtenus lors de la dernière année complète de consommation (participants de 2016 à 2018) paraissent ainsi moins éloignés de la nouvelle prévision. La poursuite de l'analyse des données de consommation en 2020 permettra de se baser sur la nouvelle prévision de 2 100 m<sup>3</sup>.

Aucun ajustement n'est par ailleurs requis puisqu'ils sont effectués dans les programmes individuels.

## Foyer et BBQ

Consommation annuelle estimée : 600 + 100 = 700 m<sup>3</sup>  
 Nombre de participants en 2016: 1 participant  
 Nombre de participants en 2017 : Aucun participant  
 Nombre de participants en 2018 : Aucun participant  
 Nombre de participants en 2019 : Aucun participant

<i>Participants 2016</i>		<i>Participants 2017</i>		<i>Participants 2018</i>		<i>Participants 2019</i>	
<i>Comparatif</i>	<i>Écart calculé</i>	<i>Comparatif</i>	<i>Écart calculé</i>	<i>Comparatif</i>	<i>Écart calculé</i>	<i>Comparatif</i>	<i>Écart calculé</i>
Écart entre la moyenne de consommation 2016 vs celle 2014 et 2015	<b>269 m<sup>3</sup></b>	Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2015 et 2016	<b>S/O</b>	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2016 et 2017	<b>S/O</b>	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2017 et 2018	<b>S/O</b>
Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2014 et 2015	<b>511 m<sup>3</sup></b>	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2015 et 2016	<b>S/O</b>	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2016 et 2017	<b>S/O</b>		
Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2014 et 2015	<b>476 m<sup>3</sup></b>	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2015 et 2016	<b>S/O</b>				
Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2014 et 2015	<b>597 m<sup>3</sup></b>						

**ANALYSE :** Les conclusions pouvant être tirées à l'égard de ce groupe d'appareils demeurent très limitées puisqu'elles sont basées sur un unique participant. Dans son cas, les volumes additionnels se trouvent dans l'ordre de grandeur de ce qui était attendu, soit près ou plus de 500 m<sup>3</sup> pour les trois années complètes de consommation (2017 à 2019) comparativement à un ajout de charge prévu de 700 m<sup>3</sup>. L'ajout de participants permettra de mieux évaluer ce groupe d'appareils.

<sup>35</sup> 2 600 – 500 = 2 100 m<sup>3</sup>.

## BBQ et Cuisinière

Consommation annuelle estimée : 100 + 113 = 213 m<sup>3</sup>  
 Nombre de participants en 2016: 3 participants (2 des participants ont été exclus)  
 Nombre de participants en 2017 : 73 participants (73 des participants ont été exclus)  
 Nombre de participants en 2018 : 8 participants (6 des participants ont été exclus)  
 Nombre de participants en 2019 : 25 participants (20 des participants ont été exclus)

<i>Participants 2016</i>		<i>Participants 2017</i>		<i>Participants 2018</i>		<i>Participants 2019</i>	
<i>Comparatif</i>	<i>Écart calculé</i>	<i>Comparatif</i>	<i>Écart calculé</i>	<i>Comparatif</i>	<i>Écart calculé</i>	<i>Comparatif</i>	<i>Écart calculé</i>
Écart entre la moyenne de consommation 2016 vs celle 2014 et 2015	- 337 m <sup>3</sup>	Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2015 et 2016	S/O	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2016 et 2017	184 m <sup>3</sup>	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2017 et 2018	-153 m <sup>3</sup>
Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2014 et 2015	- 410 m <sup>3</sup>	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2015 et 2016	S/O	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2016 et 2017	75 m <sup>3</sup>		
Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2014 et 2015	- 186 m <sup>3</sup>	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2015 et 2016	S/O				
Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2014 et 2015	- 5 m <sup>3</sup>						

**ANALYSE** : L'ajout d'une cuisinière et d'un BBQ devrait entraîner un ajout de charges de l'ordre de 231 m<sup>3</sup>. L'analyse de ce groupe d'appareils demeure toutefois limitée puisque le nombre de participants est restreint (trois participants ayant des années complètes de consommation et cinq ayant une année incomplète). Gazifère observe non seulement une grande variation dans les résultats (de -410 à 184 m<sup>3</sup>) d'une année à l'autre, mais également dans la consommation individuelle des participants de 2016 à 2018 pour l'année 2019, avec des volumes allant de -71 m<sup>3</sup> à 221 m<sup>3</sup>. Cette variation importante démontre la limitation de ce type d'analyse lorsque la prévision volumétrique est aussi petite que celle de ce programme.

Une année complète de consommation supplémentaire ainsi que l'arrivée de nouveaux participants permettront de peaufiner l'analyse et peut-être, d'identifier une tangente dans les résultats.

## Chauffe-piscine et BBQ

Consommation annuelle estimée : 1 200 + 100 = 1 300 m<sup>3</sup>  
 Nombre de participants en 2016: Aucun participant  
 Nombre de participants en 2017 : 4 participants (1 des participants a été exclu)  
 Nombre de participants en 2018 : 2 participants (1 des participants a été exclu)  
 Nombre de participants en 2019 : 1 participant

<i>Participants 2016</i>		<i>Participants 2017</i>		<i>Participants 2018</i>		<i>Participants 2019</i>	
<i>Comparatif</i>	<i>Écart calculé</i>	<i>Comparatif</i>	<i>Écart calculé</i>	<i>Comparatif</i>	<i>Écart calculé</i>	<i>Comparatif</i>	<i>Écart calculé</i>
Écart entre la moyenne de consommation 2016 vs celle 2014 et 2015	S/O	Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2015 et 2016	663 m <sup>3</sup>	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2016 et 2017	212 m <sup>3</sup>	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2017 et 2018	- 49 m <sup>3</sup>
Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2014 et 2015	S/O	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2015 et 2016	936 m <sup>3</sup>	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2016 et 2017	733 m <sup>3</sup>		
Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2014 et 2015	S/O	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2015 et 2016	105 m <sup>3</sup>				
Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2014 et 2015	S/O						

**ANALYSE :** Les volumes additionnels prévus pour ce groupe d'appareils est de l'ordre de 1 300 m<sup>3</sup>. La faible participation à ce programme limite toutefois la portée de l'analyse pouvant être effectuée. À première vue, les résultats semblent difficiles à comprendre lorsqu'ils sont comparés avec la prévision volumétrique, surtout pour les participants de 2017. Toutefois, en analysant la diminution de consommation de ces participants, il est possible de constater le déménagement de l'un d'entre eux en juin 2019, ce qui peut justifier la diminution drastique de consommation qui a suivi. Cette diminution peut s'expliquer par différentes hypothèses, telles que les coûts importants associés à un emménagement lors de la première année ou les délais d'acquisition d'appareils (par exemple dans le cas où le nouveau propriétaire n'avait pas initialement de BBQ au gaz naturel).

Gazifère s'est également penchée sur le résultat négatif du participant de 2019 et ce, même s'il n'a à son actif qu'une année incomplète de consommation. En fait, suite à certaines vérifications, il appert que le participant a fait installer les appareils à la fin du mois d'août. Il est donc très probable que les appareils n'ont été que peu ou pas utilisés au cours de l'année 2019.

Malgré ce qui précède, les résultats obtenus démontrent que la prévision de l'ordre de 1 300 m<sup>3</sup> est un peu trop élevée. Conséquemment, en appliquant la diminution des volumes prévus de 750 m<sup>3</sup> pour le chauffe-piscine, laquelle a été proposée par Gazifère ci-dessus (pages 21-22), la

prévision totale pour ce groupe d'appareils serait alors de 850 m<sup>3</sup>, permettant d'obtenir un certain rapprochement entre les résultats et la prévision. Il faut toutefois souligner à nouveau que l'utilisation des appareils se trouvant dans ce groupe (principalement dans le cas du chauffe-piscine) peut être affectée de manière plus ou moins importante par la température estivale. L'ajout de participants et d'années supplémentaires de consommation permettra de confirmer le réalisme de la nouvelle prévision.

## Fournaise et BBQ

Consommation annuelle estimée : 2 000 + 100 = 2 100 m<sup>3</sup>  
 Nombre de participants en 2016: Aucun participant  
 Nombre de participants en 2017 : 1 participant  
 Nombre de participants en 2018 : Aucun participant  
 Nombre de participants en 2019 : Aucun participant

<i>Participants 2016</i>		<i>Participants 2017</i>		<i>Participants 2018</i>		<i>Participants 2019</i>	
<i>Comparatif</i>	<i>Écart calculé</i>	<i>Comparatif</i>	<i>Écart calculé</i>	<i>Comparatif</i>	<i>Écart calculé</i>	<i>Comparatif</i>	<i>Écart calculé</i>
Écart entre la moyenne de consommation 2016 vs celle 2014 et 2015	S/O	Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2015 et 2016	400 m <sup>3</sup>	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2016 et 2017	S/O	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2017 et 2018	S/O
Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2014 et 2015	S/O	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2015 et 2016	805 m <sup>3</sup>	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2016 et 2017	S/O		
Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2014 et 2015	S/O	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2015 et 2016	856 m <sup>3</sup>				
Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2014 et 2015	S/O						

**ANALYSE :** Avec un seul participant, l'analyse demeure très limitée. La nouvelle année de consommation complète permet de constater que les volumes additionnels demeurent assez stables, soit autour de 800 m<sup>3</sup>, sur une prévision de l'ordre de 2 100 m<sup>3</sup>. Ce résultat révèle un effet à la hausse, mais ne permet pas, à ce stade, de déterminer l'impact réel de l'installation de ces équipements en raison du nombre peu élevé de participants.

Avec l'ajustement proposé pour les fournaises (voir aux pages 19 et 20), la nouvelle prévision pour ce groupe d'appareils serait de 1 600 m<sup>3</sup>.



## Foyer et Cuisinière<sup>36</sup>

Consommation annuelle estimée : 600 + 113 = 713 m<sup>3</sup>  
 Nombre de participants en 2016: Aucun participant  
 Nombre de participants en 2017 : 2 participants (les 2 participants ont été exclus)  
 Nombre de participants en 2018 : Aucun participant  
 Nombre de participants en 2019 : 3 participants (les 3 participants ont été exclus)

<i>Participants 2016</i>		<i>Participants 2017</i>		<i>Participants 2018</i>		<i>Participants 2019</i>	
<i>Comparatif</i>	<i>Écart calculé</i>	<i>Comparatif</i>	<i>Écart calculé</i>	<i>Comparatif</i>	<i>Écart calculé</i>	<i>Comparatif</i>	<i>Écart calculé</i>
Écart entre la moyenne de consommation 2016 vs celle 2014 et 2015	<b>S/O</b>	Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2015 et 2016	<b>S/O</b>	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2016 et 2017	<b>S/O</b>	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2017 et 2018	<b>S/O</b>
Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2014 et 2015	<b>S/O</b>	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2015 et 2016	<b>S/O</b>	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2016 et 2017	<b>S/O</b>		
Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2014 et 2015	<b>S/O</b>	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2015 et 2016	<b>S/O</b>				
Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2014 et 2015	<b>S/O</b>						

<sup>36</sup> Gazifère réfère la Régie aux pages 13 et 14 du présent document où elle explique les raisons pour lesquelles aucune analyse n'a pu être effectuée pour ce groupe d'appareils.

## Chauffe-eau sans réservoir et foyer<sup>37</sup>

Consommation annuelle estimée : 433 + 600 = 1 033 m<sup>3</sup>  
 Nombre de participants en 2016: Aucun participant  
 Nombre de participants en 2017 : 1 participant (le participant a été exclu)  
 Nombre de participants en 2018 : Aucun participant  
 Nombre de participants en 2019 : Aucun participant

<i>Participants 2016</i>		<i>Participants 2017</i>		<i>Participants 2018</i>		<i>Participants 2019</i>	
<i>Comparatif</i>	<i>Écart calculé</i>	<i>Comparatif</i>	<i>Écart calculé</i>	<i>Comparatif</i>	<i>Écart calculé</i>	<i>Comparatif</i>	<i>Écart calculé</i>
Écart entre la moyenne de consommation 2016 vs celle 2014 et 2015	<b>S/O</b>	Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2015 et 2016	<b>S/O</b>	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2016 et 2017	<b>S/O</b>	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2017 et 2018	<b>S/O</b>
Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2014 et 2015	<b>S/O</b>	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2015 et 2016	<b>S/O</b>	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2016 et 2017	<b>S/O</b>		
Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2014 et 2015	<b>S/O</b>	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2015 et 2016	<b>S/O</b>				
Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2014 et 2015	<b>S/O</b>						

<sup>37</sup> Gazifère réfère la Régie aux pages 13 et 14 du présent document où elle explique les raisons pour lesquelles aucune analyse n'a pu être effectuée pour ce groupe d'appareils.

## Foyer, BBQ et Cuisinière<sup>38</sup>

Consommation annuelle estimée : 600 + 100 + 113 = 813 m<sup>3</sup>  
 Nombre de participants en 2016: Aucun participant  
 Nombre de participants en 2017 : 6 participants (les 6 participants ont été exclus)  
 Nombre de participants en 2018 : Aucun participant  
 Nombre de participants en 2019 : Aucun participant

<i>Participants 2016</i>		<i>Participants 2017</i>		<i>Participants 2018</i>		<i>Participants 2019</i>	
<i>Comparatif</i>	<i>Écart calculé</i>	<i>Comparatif</i>	<i>Écart calculé</i>	<i>Comparatif</i>	<i>Écart calculé</i>	<i>Comparatif</i>	<i>Écart calculé</i>
Écart entre la moyenne de consommation 2016 vs celle 2014 et 2015	<b>S/O</b>	Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2015 et 2016	<b>S/O</b>	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2016 et 2017	<b>S/O</b>	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2017 et 2018	<b>S/O</b>
Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2014 et 2015	<b>S/O</b>	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2015 et 2016	<b>S/O</b>	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2016 et 2017	<b>S/O</b>		
Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2014 et 2015	<b>S/O</b>	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2015 et 2016	<b>S/O</b>				
Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2014 et 2015	<b>S/O</b>						

<sup>38</sup> Gazifère réfère la Régie aux pages 13 et 14 du présent document où elle explique les raisons pour lesquelles aucune analyse n'a pu être effectuée pour ce groupe d'appareils.

## BBQ et chauffe-eau 50 gallons « power vent »

Consommation annuelle estimée : 100 + 600 = 700 m<sup>3</sup>  
 Nombre de participants en 2016: Aucun participant  
 Nombre de participants en 2017 : Aucun participant  
 Nombre de participants en 2018 : 1 participant  
 Nombre de participants en 2019 : 2 participants (1 participant a été exclu)

<i>Participants 2016</i>		<i>Participants 2017</i>		<i>Participants 2018</i>		<i>Participants 2019</i>	
<i>Comparatif</i>	<i>Écart calculé</i>	<i>Comparatif</i>	<i>Écart calculé</i>	<i>Comparatif</i>	<i>Écart calculé</i>	<i>Comparatif</i>	<i>Écart calculé</i>
Écart entre la moyenne de consommation 2016 vs celle 2014 et 2015	S/O	Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2015 et 2016	S/O	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2016 et 2017	692 m <sup>3</sup>	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2017 et 2018	316 m <sup>3</sup>
Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2014 et 2015	S/O	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2015 et 2016	S/O	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2016 et 2017	550 m <sup>3</sup>		
Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2014 et 2015	S/O	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2015 et 2016	S/O				
Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2014 et 2015	S/O						

**ANALYSE :** Les conclusions pouvant être tirées des résultats de ce groupe d'appareils demeurent très limitées en raison du nombre restreint de participants (soit deux participants, dont l'un ne présente qu'une année incomplète de consommation). Malgré ce constat, le résultat du participant de 2018 démontre une hausse de la consommation de l'ordre de 550 m<sup>3</sup> après une année complète de consommation, par rapport à une prévision de 700 m<sup>3</sup>. Bien que le participant de 2019 ne présente pas une année complète de consommation, il est possible de constater une importante hausse de consommation par rapport à sa moyenne historique et ce, pour moins de la moitié de l'année, puisque les appareils ont été installés au cours du mois d'août.

Les résultats de l'analyse révèlent donc un effet à la hausse se rapprochant de la prévision de 700 m<sup>3</sup>.

## Chauffe-eau 50 gallons « power vent », BBQ et Cuisinière<sup>39</sup>

Consommation annuelle estimée : 600 + 100 + 113 = 813 m<sup>3</sup>  
 Nombre de participants en 2016: Aucun participant  
 Nombre de participants en 2017 : Aucun participant  
 Nombre de participants en 2018 : 1 participant (le participant a été exclu)  
 Nombre de participants en 2019 : Aucun participant

<i>Participants 2016</i>		<i>Participants 2017</i>		<i>Participants 2018</i>		<i>Participants 2019</i>	
<i>Comparatif</i>	<i>Écart calculé</i>	<i>Comparatif</i>	<i>Écart calculé</i>	<i>Comparatif</i>	<i>Écart calculé</i>	<i>Comparatif</i>	<i>Écart calculé</i>
Écart entre la moyenne de consommation 2016 vs celle 2014 et 2015	<b>S/O</b>	Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2015 et 2016	<b>S/O</b>	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2016 et 2017	<b>S/O</b>	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2017 et 2018	<b>S/O</b>
Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2014 et 2015	<b>S/O</b>	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2015 et 2016	<b>S/O</b>	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2016 et 2017	<b>S/O</b>		
Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2014 et 2015	<b>S/O</b>	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2015 et 2016	<b>S/O</b>				
Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2014 et 2015	<b>S/O</b>						

<sup>39</sup> Gazifère réfère la Régie aux pages 13 et 14 du présent document où elle explique les raisons pour lesquelles aucune analyse n'a pu être effectuée pour ce groupe d'appareils.

## Cuisinière et chauffe-eau sans réservoir

Consommation annuelle estimée : 433 + 113 = 546 m<sup>3</sup>  
 Nombre de participants en 2016: Aucun participant  
 Nombre de participants en 2017 : Aucun participant  
 Nombre de participants en 2018 : Aucun participant  
 Nombre de participants en 2019 : 1 participant

<i>Participants 2016</i>		<i>Participants 2017</i>		<i>Participants 2018</i>		<i>Participants 2019</i>	
<i>Comparatif</i>	<i>Écart calculé</i>	<i>Comparatif</i>	<i>Écart calculé</i>	<i>Comparatif</i>	<i>Écart calculé</i>	<i>Comparatif</i>	<i>Écart calculé</i>
Écart entre la moyenne de consommation 2016 vs celle 2014 et 2015	<b>S/O</b>	Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2015 et 2016	<b>S/O</b>	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2016 et 2017	<b>S/O</b>	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2017 et 2018	<b>- 88 m<sup>3</sup></b>
Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2014 et 2015	<b>S/O</b>	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2015 et 2016	<b>S/O</b>	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2016 et 2017	<b>S/O</b>		
Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2014 et 2015	<b>S/O</b>	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2015 et 2016	<b>S/O</b>				
Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2014 et 2015	<b>S/O</b>						

**ANALYSE :** Avec un seul participant ne bénéficiant pas d'une année complète de consommation et dont les appareils ont été installés dans les deux derniers mois de l'année 2019, il ne serait pas approprié de tenter de tirer des conclusions concernant ce groupe d'appareils. L'ajout d'années de consommation, et surtout de participants, permettra de mieux apprécier l'impact volumétrique de l'installation de ces appareils.

## Fournaise, foyer, cuisinière et BBQ<sup>40</sup>

Consommation annuelle estimée : 2000 + 600 + 113 + 100 = 2 813 m<sup>3</sup>  
 Nombre de participants en 2016: Aucun participant  
 Nombre de participants en 2017 : Aucun participant  
 Nombre de participants en 2018 : Aucun participant  
 Nombre de participants en 2019 : 1 participant (le participant a été exclu)

<i>Participants 2016</i>		<i>Participants 2017</i>		<i>Participants 2018</i>		<i>Participants 2019</i>	
<i>Comparatif</i>	<i>Écart calculé</i>	<i>Comparatif</i>	<i>Écart calculé</i>	<i>Comparatif</i>	<i>Écart calculé</i>	<i>Comparatif</i>	<i>Écart calculé</i>
Écart entre la moyenne de consommation 2016 vs celle 2014 et 2015	<b>S/O</b>	Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2015 et 2016	<b>S/O</b>	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2016 et 2017	<b>S/O</b>	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2017 et 2018	<b>S/O</b>
Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2014 et 2015	<b>S/O</b>	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2015 et 2016	<b>S/O</b>	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2016 et 2017	<b>S/O</b>		
Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2014 et 2015	<b>S/O</b>	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2015 et 2016	<b>S/O</b>				
Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2014 et 2015	<b>S/O</b>						

<sup>40</sup> Gazifère réfère la Régie aux pages 13 et 14 du présent document où elle explique les raisons pour lesquelles aucune analyse n'a pu être effectuée pour ce groupe d'appareils.

## Unité de chauffage

Consommation annuelle estimée : 650 m<sup>3</sup>  
 Nombre de participants en 2016: Aucun participant  
 Nombre de participants en 2017 : Aucun participant  
 Nombre de participants en 2018 : Aucun participant  
 Nombre de participants en 2019 : 1 participant

<i>Participants 2016</i>		<i>Participants 2017</i>		<i>Participants 2018</i>		<i>Participants 2019</i>	
<i>Comparatif</i>	<i>Écart calculé</i>	<i>Comparatif</i>	<i>Écart calculé</i>	<i>Comparatif</i>	<i>Écart calculé</i>	<i>Comparatif</i>	<i>Écart calculé</i>
Écart entre la moyenne de consommation 2016 vs celle 2014 et 2015	S/O	Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2015 et 2016	S/O	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2016 et 2017	S/O	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2017 et 2018	369 m <sup>3</sup>
Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2014 et 2015	S/O	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2015 et 2016	S/O	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2016 et 2017	S/O		
Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2014 et 2015	S/O	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2015 et 2016	S/O				
Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2014 et 2015	S/O						

**ANALYSE :** Avec un seul participant ne bénéficiant pas d'une année complète de consommation, l'analyse reste limitée pour ce programme. Gazifère constate, cependant, que le volume additionnel est déjà supérieur à la moitié de la prévision de 650 m<sup>3</sup>. L'ajout d'années de consommation, et surtout de participants, permettra de mieux apprécier l'ajout volumétrique de ce programme dans les prochaines années.



## BBQ

Consommation annuelle estimée : 100 m<sup>3</sup>  
Nombre de participants en 2016: Aucun participant  
Nombre de participants en 2017 : Aucun participant  
Nombre de participants en 2018 : Aucun participant  
Nombre de participants en 2019 : 10 participants (6 participants ont été exclus)

<i>Participants 2016</i>		<i>Participants 2017</i>		<i>Participants 2018</i>		<i>Participants 2019</i>	
<i>Comparatif</i>	<i>Écart calculé</i>	<i>Comparatif</i>	<i>Écart calculé</i>	<i>Comparatif</i>	<i>Écart calculé</i>	<i>Comparatif</i>	<i>Écart calculé</i>
Écart entre la moyenne de consommation 2016 vs celle 2014 et 2015	<b>S/O</b>	Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2015 et 2016	<b>S/O</b>	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2016 et 2017	<b>S/O</b>	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2017 et 2018	<b>42 m<sup>3</sup></b>
Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2014 et 2015	<b>S/O</b>	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2015 et 2016	<b>S/O</b>	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2016 et 2017	<b>S/O</b>		
Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2014 et 2015	<b>S/O</b>	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2015 et 2016	<b>S/O</b>				
Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2014 et 2015	<b>S/O</b>						

**ANALYSE :** La prévision de volumes additionnels liés à ce type d'équipement est peu élevée. Il peut donc être difficile d'établir une tendance avec les analyses d'ajouts de charges, l'augmentation de la consommation pouvant également s'expliquer par le changement d'habitudes d'un participant, ce qui peut affecter à la hausse ou à la baisse l'effet sur les volumes découlant de cet ajout.

Avec quatre participants ne bénéficiant pas d'une année complète de consommation, l'analyse reste limitée pour ce programme. Le volume additionnel semble faible actuellement, atteignant un peu moins de la moitié de la prévision de 100 m<sup>3</sup>. L'ajout d'années de consommation, et surtout de participants, permettra de mieux apprécier l'ajout volumétrique de ce programme dans les prochaines années.

## PROGRAMME DÉDIÉ À LA DIVERSIFICATION DE L'UTILISATION DU GAZ NATUREL DANS LE SECTEUR COMMERCIAL

Ce programme vise l'ajout de charges auprès de la clientèle existante et a pour objectif d'offrir une aide financière aux petits clients commerciaux, plus particulièrement, qui sont en affaires depuis plus de 12 mois.

Dans sa décision D-2016-014<sup>41</sup>, la Régie identifie les critères du suivi qui doit être réalisé par Gazifère pour ce programme :

« **[240]** Elle [la Régie] ordonne à Gazifère de déposer, dans le cadre de la fermeture réglementaire des livres les suivis ci-après :

- **pour chaque programme :**
  - le nombre de participants,
  - la description du programme, soit les types et le nombre d'équipements et de sorties de gaz installés,
  - les montants d'aide financière offerts,
  - l'analyse de la rentabilité et l'analyse de l'impact tarifaire,
  - le suivi sur les trois ans de l'obligation minimale annuelle et le respect de cette condition,
  - les autres coûts associés au programme tels que le démarchage, le financement, la contribution étalée, la promotion et l'évaluation de l'aide financière, le cas échéant;
  
- **pour l'ensemble du programme commercial d'ajout de charges–secteur commercial :**
  - l'analyse de la rentabilité et de l'impact tarifaire prise au niveau global. »

Dans le cadre du suivi déposé lors de la fermeture réglementaire des livres 2018<sup>42</sup>, Gazifère avisait la Régie qu'elle avait entrepris, au début de l'année 2019, la promotion de son troisième programme, soit celui dédié à la diversification de l'utilisation du gaz naturel dans le secteur commercial. En 2019, quatre clients ont bénéficié d'une aide financière pour l'ajout d'appareils.

Il est important de rappeler les paramètres de ce programme. Lors de la réception d'une demande de participation, Gazifère doit analyser la situation individuelle du client afin de déterminer s'il se qualifie au programme, le montant de l'aide financière admissible ainsi que l'obligation minimale de consommation annuelle à respecter. Une entente portant notamment sur le montant de l'aide financière ainsi que sur l'obligation minimale de consommation, est par

<sup>41</sup> Dossier R-3924-2015, D-2016-014, page 58.

<sup>42</sup> Dossier R-4032-2018, B-0441, GI-60, Document 9.

la suite proposée au client. Cette entente explique également les conditions d'application de la pénalité, si le participant devait se trouver en violation de l'entente à la date de suivi du respect de ses conditions.

Le tableau suivant présente tous les détails concernant les participants de 2019, soit le type et le nombre d'appareils ainsi que, pour chaque participant, le montant d'aide financière octroyé, l'obligation de consommation minimale et la date de suivi pour le respect des conditions.

Type d'appareils	Nombre d'appareils	Montants d'aide financière offerts <sup>43</sup>	Obligation de consommation minimale <sup>35</sup>	Date de suivi des conditions <sup>44</sup>
Aérotherme	1	845 \$	74 078 m <sup>3</sup>	18 février
Chauffe-eau 50 gallons « Power Vent »	1	589 \$	2 205 m <sup>3</sup>	22 octobre
Chauffe-eau 75 gallons « Power Vent »	1	554 \$	9 465 m <sup>3</sup>	28 juin
Chaudières	2	10 757 \$	23 884 m <sup>3</sup>	20 novembre

À ce stade, il est difficile pour Gazifère d'effectuer une analyse de ce programme puisque les participants ne bénéficient pas encore d'une année complète de consommation. Gazifère veillera à effectuer un suivi de ce programme lors de la fermeture réglementaire des livres 2019. Au moment d'effectuer ce suivi, il sera possible d'évaluer si la consommation associée à l'ajout de ces appareils est au rendez-vous.

## CONCLUSION

Les données de consommation additionnelles obtenues par Gazifère au cours de l'année 2019 permettent de corroborer certaines conclusions. Gazifère est d'avis que ces résultats permettent de tirer des conclusions précises quant à l'effet sur la consommation occasionné par l'ajout d'une fournaise ou d'un chauffe-piscine. Le distributeur demande donc un ajustement de la prévision de la consommation annuelle et de l'aide financière pour ces deux appareils et dépose, au soutien de cette demande, les analyses de rentabilités et les calculs de l'impact tarifaire pertinents, lesquels se trouvent aux pièces GI-10, Documents 10.3 et 10.4.

Pour la balance des appareils admissibles au programme d'ajout de charges du secteur résidentiel, Gazifère considère qu'il n'est pas requis, à ce stade, de revoir les hypothèses de consommation. Gazifère n'a donc pas réalisé d'analyses de rentabilité ni procédé au calcul de

<sup>43</sup> Le calcul de l'aide financière a été effectué et présenté par Gazifère lors de l'introduction des projets pilotes des programmes commerciaux (Dossier R-3924-2015, B-0077, GI-22, Document 1, page 10 de 15).

<sup>44</sup> Le suivi des conditions s'effectue sur une période de trois ans. Gazifère procédera à une vérification des conditions pour les participants de 2019 au cours des années 2021, 2022 et 2023, selon les dates d'adhésion des participants au programme, lesquelles sont mentionnées dans le tableau ci-dessus.

l'impact tarifaire (de manière individuelle et globale) pour les autres appareils. La compilation des données en 2020 pourrait permettre de revoir un plus grand nombre d'hypothèses et de réaliser les analyses de rentabilité demandées par la Régie, à condition que le nombre de participants (avec un historique de consommation) augmente pour certains appareils ou combinaisons d'appareils, et que des données de consommation complètes soient disponibles.

Il est important de rappeler que les analyses effectuées par Gazifère et présentées ci-dessus ne donnent pas lieu à des résultats précis. L'objectif recherché par ce type d'exercice est de déterminer un ordre de grandeur, en termes de consommation additionnelle par type d'appareil. C'est la raison pour laquelle Gazifère propose de continuer d'enrichir ces analyses en maintenant le suivi des consommations au cours de l'année 2020 et en transmettant un nouveau rapport annuel dans le cadre du dossier de fermeture réglementaire des livres 2020. Toutefois, à la lumière des résultats obtenus à ce jour, lesquels démontrent un effet volumétrique positif pour la grande majorité des appareils, Gazifère propose de mettre fin au projet pilote et demande que le programme dédié à la diversification de l'utilisation du gaz naturel dans le secteur résidentiel devienne permanent à compter de l'année 2021.

Gazifère n'a assumé aucun coût de démarchage et d'évaluation de l'aide financière. Aucun client n'a dû contribuer aux coûts de son branchement via une contribution étalée.

En 2019, Gazifère a comptabilisé des intérêts de l'ordre de 609,74 \$, correspondant au financement des participants au programme en 2016, 2017 et 2018, ainsi que des intérêts de l'ordre de 349,38 \$, correspondant au financement des participants au programme en 2019.

Le tableau suivant présente, pour sa part, le coût associé aux activités promotionnelles des programmes commerciaux pour les secteurs résidentiel et commercial. Certaines de ces activités ont une portée plus large et veillent également à promouvoir des offres complémentaires (conversion, PGEÉ).

<b>Activités de promotion des aides financières - programmes commerciaux</b>	<b>Budget</b>
Conception de l'encart <i>Remise en argent à l'ajout d'appareils à gaz naturel – Tarif 1</i> (février 2019) – remise aux clients par le biais de la facturation et aux non clients par envoi postal	135 \$
Conception de l'encart <i>Remise en argent à l'ajout d'appareils à gaz naturel – Tarif 2</i> (juin 2019)	1 545 \$
Publication de l'information sur le site Web de Gazifère – Vitrine de page d'accueil et dans les pages du site <i>Pour la clientèle résidentielle et commerciale</i>	720 \$
<b>Total</b>	<b>2 400 \$</b>

## RÉSUMÉ DES PROPOSITIONS

Voici un résumé des propositions de Gazifère quant aux différents programmes commerciaux.

Programmes commerciaux	Propositions de Gazifère
Programme dédié aux immeubles multilogements	Propose de mettre fin au suivi des immeubles 415 et 425, rue de l'Atmosphère, à Gatineau.
Programme dédié aux immeubles multilogements	Propose de mettre fin au projet pilote et demande que ledit programme devienne permanent à compter de l'année 2021.
Programme dédié à la diversification de l'utilisation du gaz naturel dans le secteur résidentiel : Fournaise (96 % efficacité)	Propose une réduction de la consommation annuelle estimée à 1 500 m <sup>3</sup> et de l'aide financière à 2 000 \$. Gazifère propose aussi que cette réduction soit appliquée, de manière correspondante, aux groupes d'appareils comprenant une fournaise.
Programme dédié à la diversification de l'utilisation du gaz naturel dans le secteur résidentiel : Chauffe-piscine	Propose une réduction de la consommation annuelle estimée à 750 m <sup>3</sup> ainsi que de l'aide financière à 1 000 \$. Gazifère propose que cette réduction soit appliquée, de manière correspondante, aux groupes d'appareils comprenant un chauffe-piscine.
Programme dédié à la diversification de l'utilisation du gaz naturel dans le secteur résidentiel : Chauffe-eau 50 gallons « power vent »	Propose le maintien de la prévision de 600 m <sup>3</sup> ainsi que de l'aide financière initiale 800 \$.
Programme dédié à la diversification de l'utilisation du gaz naturel dans le secteur résidentiel : Chauffe-eau sans réservoir	Propose le maintien de la prévision de 433 m <sup>3</sup> ainsi que de l'aide financière de 550 \$.
Programme dédié à la diversification de l'utilisation du gaz naturel dans le secteur résidentiel : Cuisinière	Propose le maintien de la prévision de 113 m <sup>3</sup> ainsi que de l'aide financière de 150 \$.
Programme dédié à la diversification de l'utilisation du gaz naturel dans le secteur résidentiel : Foyer	Propose le maintien de la prévision de 600 m <sup>3</sup> ainsi que de l'aide financière de 800 \$.
Programme dédié à la diversification de l'utilisation du gaz naturel dans le secteur résidentiel : Sècheuse	Propose le maintien de la prévision de 115 m <sup>3</sup> ainsi que de l'aide financière de 150 \$.
Programme dédié à la diversification de l'utilisation du gaz naturel dans le	Propose le maintien de la prévision de 100 m <sup>3</sup> ainsi que de l'aide financière de 150 \$.

secteur résidentiel : BBQ	
Programme dédié à la diversification de l'utilisation du gaz naturel dans le secteur résidentiel : Unité de chauffage	Propose le maintien de la prévision de 650 m <sup>3</sup> ainsi que de l'aide financière initiale de 850 \$.
Programme dédié à la diversification de l'utilisation du gaz naturel dans le secteur résidentiel	Propose de maintenir le suivi des appareils et groupes d'appareils pour l'année 2020, mais demande de mettre fin au projet pilote afin que ledit programme commercial devienne permanent à compter de l'année 2021.